

□ La formation économique, initiale et continue/pre- and in-service economic training

1 L'apprentissage d'une langue étrangère peut être motivé par deux directions différentes:

- *éducative/culturelle* dont l'objectif est de permettre l'accès à une langue et à une culture étrangères pour l'enrichissement des connaissances et de la formation intellectuelle, par une nouvelle vision du monde et une distanciation à l'égard de son propre modèle culturel;
- *fonctionnelle ou instrumentale* dont le but est de répondre à un besoin immédiat de communication, besoin induit, dans la plupart des cas, par des facteurs extra-scolaires, socio-économiques et professionnels.

Cette deuxième visée, qui concerne plutôt les motivations et les besoins individuels, est prise en charge par des cours du soir, cours de formation professionnelle, troisième cycle, formation continue, destinés à un public d'adultes professionnels.

Si au début, cette deuxième direction était envisagée du point de vue pédagogique d'une manière superficielle, par le seul remplacement des types de textes, petit à petit, les changements socio-économiques et politiques nationaux et internationaux ont déterminé un renouvellement complet des stratégies et des techniques d'enseignement/apprentissage des langues étrangères de spécialité.

Et pour ce faire, la première étape à parcourir était de cerner les motivations et les besoins d'une part, et les objectifs, d'autre part.

1.1. Les besoins d'apprentissage en français pour les échanges commerciaux ou industriels ou pour les sciences et les techniques se sont manifestés depuis les années 50 lorsque l'Alliance Française organisait des cours de français commercial, et les années 60, lorsque le C.R.E.D.I.F. élaborait un programme de recherche pour l'enseignement du français scientifique aux étrangers et les universités et les organismes spécialisés, par exemple les chambres de commerce et d'industrie, organisaient des cours de français spécialisé.

1.2. Au début, les enseignants de langues et les méthodologues qui s'occupaient plutôt des nouvelles méthodologies audiovisuelles redoutaient l'étude des contenus d'apprentissage professionnels et de leurs procédures d'enseignement spécifiques. Mais les nouveaux domaines d'apprentissage/enseignement des langues se sont imposés pour deux raisons principales: l'une, de nature socio-économique et politique; l'autre, de nature intrinsèque, linguistique, pédagogique, psychologique, sociologique.

Dans les nouvelles conditions, les limites du modèle d'enseignement audiovisuel (M.A.V.) analysées dans maints ouvrages de spécialité sont évidentes:

- incapacité des M.A.V., conçues pour un large public, de répondre aux besoins langagiers précis d'un public spécialisé;
- pauvreté des échanges langagiers centrés sur le maniement de la langue et non pas sur une communication réelle;
- organisation de la progression des M.A.V. uniquement sur le découpage linguistique, sans prendre en compte les objectifs généraux de l'enseignement/apprentissage de la langue;
- conception des parcours d'apprentissage de longue durée, sans prendre en compte le passage à des aspects plus ciblés du fonctionnement pragma-linguistique avant l'acquisition du système de la langue;
- priorité absolue de l'oral par des situations face-à-face, comme si elles étaient les seuls types de communication verbale;
- manque d'autonomie de l'apprenant contraint, par les méthodes, aux répétitions et aux manipulations structurales sans lui donner que très tard la possibilité d'introduire ses capacités de réemploi et de créativité.
- difficultés de ces méthodes de passer au-delà du niveau 1-er d'enseignement du français.

2. Actuellement, les nouveaux publics ont d'autres attitudes à l'égard de l'apprentissage: plus d'autonomie, volonté d'être impliqués plus activement dans l'apprentissage, exigences plus strictes et explicites quant aux objectifs à atteindre définis en termes de savoir-faire et non plus en savoirs linguistiques. En fait, les apprenants ont des attitudes assez contradictoires selon l'âge, la formation initiale, les situations d'apprentissage de la langue étrangère: il y en a qui demandent une liberté absolue dans le processus d'enseignement/apprentissage auquel ils

participent, sans l'obligation de passer par un apprentissage « grammatical » ; au contraire, il y en a d'autres, encore dépendant des méthodes qu'ils ont suivies au début de leur apprentissage et qui veulent être « rassurés » par les bonnes vieilles conjugaisons des verbes irréguliers et par le recours à la langue maternelle à l'aide d'exercices de thème/version.

Les motivations déterminées par des besoins professionnels impliquent une diversification des contenus, des stratégies et des techniques d'enseignement et, bien sûr, des outils pédagogiques adaptés à l'ensemble de la démarche pédagogique.

Dans un certain nombre de pays en voie de développement de l'aire francophone, il y a eu aussi des changements d'opinions et de fortes demandes de programmes centrés sur les langues de spécialité, sur les données scientifiques, techniques ou économiques. Les langues ne sont pas des instruments neutres de transmission des connaissances. Il ne s'agit pas d'opérations intellectuelles neutres : les distinctions entre « culturel » et « fonctionnel » recouvrent des réalités complexes et l'usage d'une langue ne peut pas partager strictement l'individu, avec son investissement personnel, de l'« homo faber » ou de l'« homo economicus ».

Il y a deux écueils à contourner :

- on ne peut pas intégrer tous les publics dans une catégorie fonctionnelle d'apprentissage donné.
- les programmes réduits à l'objectif d'une formation linguistique fixés de l'extérieur selon des impératifs exclusivement économiques risquent de « rétrécir » le français fonctionnel au poste de travail [3, p 12]

La conclusion serait qu'il ne faut exclure aucune des deux catégories de public: ceux qui ne sont pas liés à une échéance immédiate et ceux qui le sont.

3. Il y a donc certains constats qui s'imposent:

On ne peut pas limiter l'enseignement du français à des publics spécifiques à des questions pédagogiques à cause des implications politiques, institutionnelles, économiques, voire idéologiques.

Ces publics se caractérisent par une très grande diversité, ayant des besoins précis quant aux capacités langagières visées et disposant de peu de temps pour atteindre les objectifs que ces besoins permettent de définir.

En général, soit que l'on néglige les objectifs d'un certain public, en lui enseignant la langue usuelle pour des échanges oraux en face à face alors qu'ils ont besoin de lire des ouvrages de leur spécialité, soit que la méthodologie utilisée ne soit pas de nature à permettre d'atteindre ces objectifs, les cours de langue ne réussissent pas à permettre aux apprenants d'utiliser la langue étrangère dans les situations motivant leur demande de formation.

Pour réussir, l'enseignement des langues de spécialité doit envisager au moins quatre paramètres:

- a) Il ne doit pas négliger la dimension culturelle.
- b) Il doit concevoir une approche qui ne soit pas exclusivement linguistique, privilégiant la question du contenu, donc la spécificité des discours spécialisés.
- c) Le système d'enseignement doit englober l'analyse des besoins, la définition des objectifs, l'élaboration des contenus et la mise en place des stratégies d'enseignement et des techniques de classe, sans se limiter à l'acquisition d'une compétence stéréotypée.
- d) Il faut ménager à la fois la spécificité des publics, la prise en compte de la composante culturelle, les particularités des discours visés, tout en s'inspirant de principes didactiques généraux. [2, p 8].

4. « L'acquisition d'une autre langue [...] ne constitue que l'un des facteurs de communication et de coopération avec *des étrangers*. » [P. Caspar, 1991 :13, in 2, p 10]. Il s'agit de connaître et de comprendre les fondements et les déterminants de la culture de l'autre. C'est un véritable travail de reconnaissance et de décodage qu'il s'agit de conduire pour sentir ce qui détermine les raisons d'être et de se comporter dans les échanges techniques, commerciaux ou relationnels.

Pour *les étudiants en sciences économiques*, selon le domaine de leurs études, il faut envisager les objectifs suivants:

- a) donner la possibilité de lire dans la langue étrangère des ouvrages et des articles de spécialité ;
- b) avoir la capacité de comprendre des documents authentiques et d'en rédiger ;
- c) suivre des stages de perfectionnement à l'étranger, ce qui implique aussi l'utilisation de la langue de communication pratique ;
- d) participer efficacement à des situations professionnelles, ce qui suppose comprendre et réagir d'une manière adéquate.

Pour les étudiants dont les cours sont dispensés en français, il faut ajouter:

- a) suivre des cours, des exposés, des conférences ;
- b) participer à un débat suivant une conférence, à des cours interactifs ;
- c) prendre des notes, rédiger des comptes rendus de lectures ;
- d) rédiger des rapports, le mémoire de fin d'études, une thèse.

La programmation didactique et méthodologique est faite selon les spécialités économiques, ce qui est en rapport direct avec l'emploi de la langue étrangère pendant et après les études, d'une part, et d'autre part, la durée et l'emplacement du cours de langue dans le curriculum général.

5. Selon *le type de formation continue* suivie, l'enseignement/apprentissage des langues étrangères envisage à peu près les mêmes objectifs cernés d'une manière plus précise, vu la durée plus courte des cours et le temps d'étude des apprenants qui continuent leur vie professionnelle pendant la période de leur formation.

5.1. Pour un diplôme de MBA de gestion des entreprises, le nombre d'heures de langues étrangères et le niveau de connaissances de la langue au début de la formation imposent une sélection très stricte des objectifs d'enseignement:

- a) participer à des cours interactifs;
- b) participer à un débat après des exposés et des conférences;
- c) prendre des notes;
- d) lire des cours, des ouvrages, des articles de spécialité;
- e) rédiger des travaux pratiques, le mémoire final;
- f) soutenir et défendre les travaux pratiques et le mémoire final.

Les savoir-faire pratiques de la vie professionnelle ainsi que la compétence de communication dans la langue courante sont laissés de côté ou abordés d'une manière marginale au cas d'une formation post-universitaire diplômante supplantant l'emploi d'une langue étrangère.

5.2. Dans d'autres cas de formation continue, l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère peut viser des savoirs et des savoir-faire professionnels pratiques:

- a) participer à des réunions, à des conseils d'administration;
- b) participer à des pourparlers d'affaires;
- c) parler au téléphone;
- d) lire et rédiger le courrier de l'entreprise;
- e) suivre un stage de formation en entreprise;
- f) participer à des déplacements professionnels à l'étranger.

6. Après avoir donné longtemps la priorité au contenu, en privilégiant les caractéristiques des discours spécialisés, on a construit des systèmes centrés sur la variété des besoins et des objectifs des apprenants. Ensuite, l'enseignement des langues a pris conscience de l'importance des facteurs culturels dans la communication spécialisée pour les échanges de travail ou pour l'expression de la pensée scientifique et technique. Au lieu des besoins et des objectifs langagiers, il y a de plus en plus de chercheurs et de didacticiens qui envisagent de placer les conditions d'apprentissage au cœur de la problématique des principes d'élaboration de programmes d'enseignement [2], ce qui suppose des rapports très étroits entre les acteurs de ce processus – enseignants / apprenants, les réalités professionnelles, les programmes d'enseignement/apprentissage et les outils techniques et didactiques utilisés.

Corina CILIANU-LASCU
Directeur adjoint de l'Institut National de Développement Economique,
Académie d'Etudes Economiques Bucarest

REFERENCES

1. LEHMANN, D. *Lecture fonctionnelle de textes de spécialité*, CREDIF, Didier, Paris, 1980. et al.
2. LEHMANN, D. *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Hachette F.L.E., 1993.

3. VIGNER, G. *Didactique fonctionnelle du français*, Hachette, 1980.